

# REFLET

Directeur:

Paul Bertrand

## Message d'Automne

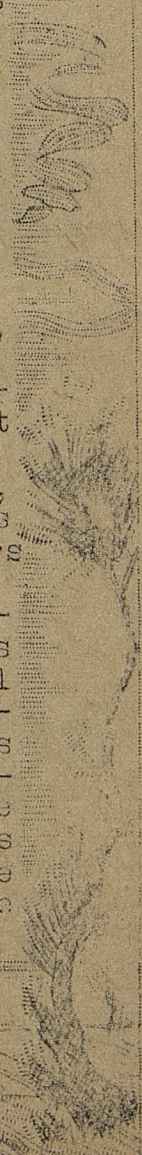
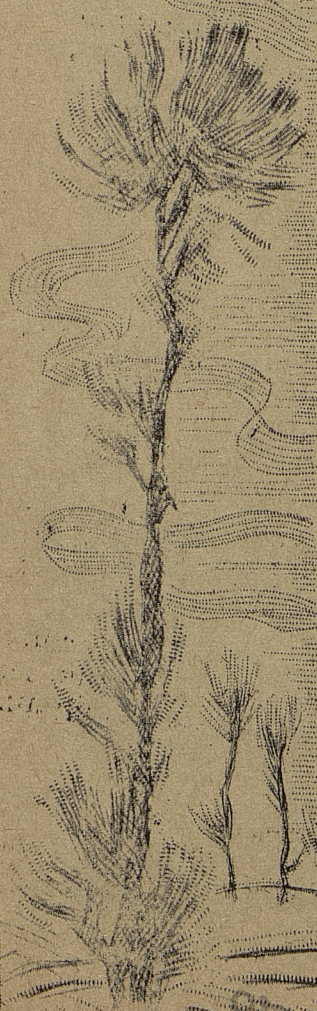
L'été et ses beaux jours pâlissent devant octobre qui déjà est venu nous surprendre. Les premières feuilles jaunies tourbillonnent et s'envolent au gré du vent, tandis que l'hirondelle quitte ces terres de froidure pour des cieux plus cléments.

"L'oiseau s'est envolé, face au soleil immense  
Et dans un petit cri, il m'a dit au revoir.  
Moi, j'ai fixé les yeux du côté de la France  
En regardant filer un tout petit point noir."

Un troisième hiver de captivité approche dont le glas tinte douloureusement dans nos coeurs de prisonniers. Son écho se répercute dans le coeur de nos femmes et de nos mères qui, devant la longueur de l'épreuve, songent avec tristesse et appréhension aux souffrances physiques et morales de l'absent, à l'iniquité de cet exil lointain, de cette morne solitude.

Sur la terre étrangère, lorsque la nature, indifférente à nos peines, se pare de toutes les gammes des pourpres, de toutes les teintes des ors et brille d'une dernière flamme, avant de s'endormir désolée et sans joie, dans notre sensibilité exacerbée de "déracinés" nous ressentons plus vivement encore la mélancolie de ce nouvel automne. Alors, tel l'hirondelle fuyant les frimas, l'espoir source de vie, abandonne nos âmes étreintes d'une lassitude infinie. Le temps, lui-même, semble ralentir sa marche inexorable et le doute nous envahit, car l'été durant, nous avions espéré que le destin de l'Europe et le sort de notre chère Patrie seraient, dans un très proche avenir, définitivement fixés.

Paris



H-2 1088

Pour beaucoup en effet acquis cependant à l'idée d'une révolution nécessaire, l'Ordre Nouveau devait être une panacée, le remède infaillible, qui devait miraculeusement guérir, cicatriser toutes nos infirmités, toutes nos misères, toutes nos plaies sociales. Il suffisait de l'appliquer partout, sans hésitation, comme sans faiblesse pour connaître un nouvel âge d'or, un éternel printemps. L'hiver et son triste cortège ne seraient plus que le mauvais souvenir d'un âge révolu.

L'hiver revient! Tragique leçon. Il nous conseille la prudence, nous rappelant les lois inexorables qu'on ne transgresse pas. Il nous enseigne qu'aucune civilisation n'est possible, sans le respect de certaines traditions plus de vingt fois séculaires, et que rien de noble et de grand ne peut s'accomplir sans ténacité, sans lutte, sans esprit de sacrifice.

Ayant assisté à la faillite des concepts insensés d'autrefois, nous voudrions maintenant brûler les étapes, et réparer rapidement les maux qu'ils ont produits. Hélas! Ce n'est pas facile. Le seul avantage que nous ayons sur nos présomptueux prédécesseurs est de savoir qu'ils se sont trompés. L'oeuvre entreprise est à peine ébauchée, mais le Maréchal et son Chef de Gouvernement la perfectionneront, évincant l'un après l'autre tous les obstacles, relevant un Pays tragiquement blessé, lui préparant un avenir digne de son passé.

La Révolution Nationale n'est pas encore une réalité. Elle n'est à l'heure actuelle qu'un programme de Reconstruction dont les bases nous sont données, non par les faux prophètes et par les faux messies qui pullulent à tous les carrefours, mais par le Chef de l'Etat et par les membres de son Gouvernement.

Ne nous leurrions pas de vaines illusions. Toute notre génération sera nécessaire pour la réaliser. C'est pourquoi, il nous faut la "penser", afin d'être à même de l'entreprendre. Que l'approche de l'hiver ne soit donc pas pour nous prisonniers un motif de découragement, mais plutôt une raison d'affermir notre volonté de faire de cette Rénovation une réalité concrète et vivante. "La patience a dit le Maréchal, est maintenant la forme principale du courage". L'hiver n'a qu'un temps, la nature qui semble morte, n'est qu'endormie et elle reverdira. De même, après tant d'épreuves qui auront trempé nos coeurs et endurci nos énergies, confiance, LA FRANCE RENAITRA!

Paul BERTRAND.

## UN ORDRE NOUVEAU

L'Ordre Nouveau ne peut être une imitation servile d'expériences étrangères. Certaines de ces expériences ont leur sens et leur beauté. Mais chaque peuple doit concevoir un régime adapté à son climat et à son génie.

L'Ordre Nouveau est une nécessité française. Nous devons tragiquement, réaliser dans la défaite, la révolution que, dans la victoire, dans la paix, dans l'entente volontaire de peuples égaux nous n'avons même pas su concevoir.

*J. Pétain* (11-10-1940)

# REVOLUTION NATIONALE et POLITIQUE EUROPEENNE

S'il est indubitable que, dans leur immense majorité, les prisonniers sont acquis à la Cause de la Révolution Nationale, il est non moins certain qu'un grand nombre d'entr'eux ne réalise pas encore, la connexité entre cette Révolution et la nouvelle construction qui s'élabore.

Il serait paradoxal qu'une telle confusion subsiste plus longtemps. Elle provient, d'ailleurs, d'un scrupule sentimental, aggravé par la défaite et par la détention. En tous cas, la froide raison et une saine compréhension des nécessités nationales doivent facilement triompher d'un préjugé qui équivaldrait à un suicide.

L'idée européenne n'est pas une idée nouvelle et certains esprits n'avaient pas attendu le conflit révolutionnaire actuel, pour y penser. Révoltés par l'esprit anti-social de l'économie libérale, tout entière aux mains d'une ploutocratie enjuivée, nombreux étaient ceux qui réalisaient déjà que le seul moyen de délivrer les masses d'un capitalisme oppresseur, résidait dans une construction européenne harmonieuse, libérée de l'esclavage des anglo-saxons dispensateurs des matières premières.

Parmi ces pionniers, les collectivistes, qui représentaient l'élément le plus important, ont compris, hélas trop tard, l'irréel et l'immense duperie des théories marxistes. La collusion du communisme et du capitalisme international a été suffisamment dévoilée depuis, pour qu'il soit nécessaire d'insister et d'enfoncer des portes ouvertes. L'expérience russe a prouvé clairement la nocivité d'un régime qui a transformé les peuples dont "elle assumait le bonheur", en "robots", sans réaction et sans idéal.

L'Allemagne, au contraire, en ôtant au capital son rôle de facteur principal (mais en laissant à ses détenteurs la fonction d'entrepreneurs responsables vis à vis de la Nation) et en considérant le travail comme élément fondamental de son nouvel ordre social, a réussi à créer une communauté cimentée par une identité d'intérêts, laissant toutefois à l'individu toute sa personnalité intellectuelle et créatrice.

Les messages du Maréchal sont formels: La Révolution Nationale a pour but de réaliser la communauté française. C'est seulement en dépassant les théories du capitalisme orthodoxe, en assurant, dans l'économie nouvelle, la primauté du Travail, en tenant compte aussi des expériences étrangères, que nous pourrons faire une oeuvre architecturale adaptée à notre tempérament national.

On comprend mieux dès lors, que dans son allocution du 22 juin 1942, le Président Laval ait souhaité la victoire allemande. Il la souhaite, non par boutade, non par sentimentalisme, non par souci d'intérêts étrangers, mais parce qu'elle seule assurera le triomphe de l'ordre révolutionnaire nouveau, anti-capitaliste au premier chef, et socialiste par surcroît.

On aurait pu croire les Alliés assez psychologues pour déceler la valeur de l'idéal qui anime leurs adversaires. Loin de

là! On reste confondu, en lisant les récentes déclarations de M. Cordell Hull, faisant suite à la Charte de l'Atlantique, de la méconnaissance totale, chez les puissances anglo-saxonnes, du problème européen, je dirai mieux, de leur mépris de l'Europe. N'est-il pas engendré par l'orgueil britannique ce projet insultant qui prétend asservir à un tuteur russe, à la barbarie bolchevique, un continent berceau de la civilisation moderne, terre de la culture des lettres et des arts?

La vérité éclate aux yeux des moins informés. Par le rétablissement en Europe d'une mosaïque d'états, non viables économiquement, par la tyrannie de l'or tout puissant, par le maintien de la démocratie, paravent merveilleux pour les louches agissements des trusts et de tous les cartels économiques, les capitalistes de Londres et de Washington se sont préoccupés, avant tout d'assurer, au cas d'une victoire bien hypothétique d'ailleurs, la pérennité de leurs profits.

La lutte actuelle est décisive pour plusieurs siècles, a-t-on dit. Elle conditionne, en tous cas, pour longtemps, la vie des masses laborieuses. Cette bataille gigantesque comporte un sens spécial et qui dépasse les horizons des guerres précédentes. Il s'agit moins de conquêtes, au sens historique du mot, que de la naissance de la nouvelle Europe.

Le futur traité de paix sanctionnera bien moins une victoire militaire qui pourrait toujours plus tard être remise en question, que le triomphe d'une éthique nouvelle. Ce que chaque pays aura réalisé sur le plan national, sera transporté sur le plan européen dans un ensemble harmonieux et durable.

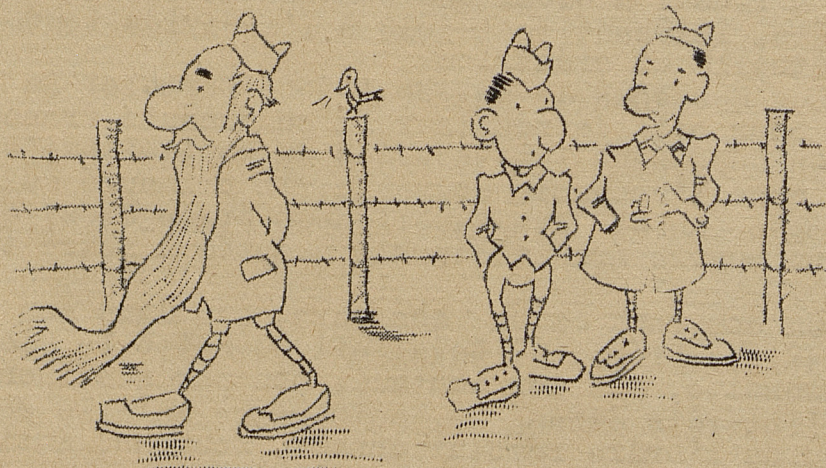
La Révolution Nationale, en France, ne constitue donc pas seulement une fin en soi, mais un moyen de rejoindre l'Europe.

Comme l'écrivait dernièrement un homme politique français, avec une rare clairvoyance: " La Révolution fait l'Europe, la Révolution refait la France, la Révolution concilie l'Europe et la France".

A nous d'y penser et d'agir en conséquence.

Henri GEORGES

## L'ATTENTISTE AU CAMP



- Qui c'est celui-là, avec sa barbe?
- Chut! Il attend que Degôle vienne le délivrer!...

# CATHOLICISME

ET

## Antisémitisme

Beaucoup de catholiques, en France et dans les Stalags et oflags, se demandent quelle doit être leur attitude, en face du problème juif. Un de nos camarades nous écrit: "Peut-on être chrétien et antisémite? La Bible ne fait-elle pas foi qu'Israel est le peuple élu de Dieu?"

Le problème serait si grave, que le clergé de France ne serait pas unanime dans sa façon de penser et que la presse prêterait, peut-être un peu hâtivement, une position philosémite, à certaines autorités ecclésiastiques des plus autorisées.

Il n'y a rien de plus inattendu pour les juifs, que ces bonnes occasions qui se présentent à eux. C'est le fruit de tout un travail de sappe intellectuelle qu'ils récoltent là, au mépris de toute pudeur. En effet, tandis que les bonnes âmes sensibles s'apitoient sur leur sort, ils affirmaient au congrès de la libre-pensée, qu'il fallait détruire une fois pour toutes, la civilisation chrétienne et chantaient:

"Le cléricalisme à la griffe sanglante

"Devra briser son glaive et sa croix de malheur.

Devant ce péril, quelle fut l'attitude de l'Eglise, au cours de son histoire?

C'est l'Evangile lui-même qui le premier, s'élève contre les juifs. C'est Jésus, juif par sa nature humaine, qui stigmatise l'hypocrisie des rabbins et des pharisiens. Et les premiers chrétiens ne cachent pas leur dégoût pour "les fils de Satan".

Voici, en quels termes s'expriment les canons apostoliques:

"Tout prêtre qui entretient des relations sociales avec eux, doit être dégradé."

"Un chrétien qui aura porté de l'huile à la synagogue, ne doit pas être admis à la communion."

Le concile de Nicée, les conciles d'Aurélien canon 13, de Venise canon 28, du Latran canon 70, publient tous, des articles et prescriptions contre Israel.

Saint-Ambroise dit que "La synagogue est un lieu de perversité, un refuge de l'absurdité que Dieu lui-même a condamné.

Saint-Jean Chrysostome proclame: "Ce n'est pas seulement la synagogue qui est un lieu de rendez-vous pour les criminels. Il y a encore autre chose. Les âmes mêmes des juifs sont aussi un tel lieu.

Les papes Alexandre III et Innocent III interdisent aux chrétiens d'entretenir des relations avec des juifs sous peine d'excommunication. "Cette interdiction est ainsi motivée, parce que les mœurs des juifs ne peuvent en aucune façon s'accorder avec les nôtres."

Innocent IV loue l'intention du Roi de France, St Louis de les chasser de son royaume. "Nous qui apportons le plus grand soin au salut des âmes, t'accordons tous les droits pour chasser les juifs toi-même, ou pour les faire chasser par d'autres, vu qu'ils n'observent pas les prescriptions du Saint-Siège."

Une bulle de Grégoire XIII nous montre par quelles sévères mesures, les papes s'opposèrent à la juiverie pour protéger les états chrétiens. Elle défend formellement "à tous les croyants des

deux sexes, d'appeler les juifs pour soigner les chrétiens malades ou de les laisser entrer chez eux. Personne n'a le droit de les appeler, de les faire venir chez soi ou d'utiliser leurs services soit pour lui-même, soit pour d'autres."

Si nous insistons tant sur l'antisémitisme de la Papauté c'est pour bien montrer aux catholiques hésitants ou timorés qu'ils sont bien dans la norme la plus orthodoxe lorsqu'ils approuvent les mesures prises à ce sujet par le Gouvernement du Maréchal.

Mais les juifs qui se convertissent, direz-vous, ne deviennent-ils pas de vrais chrétiens?

Hélas! Quelques gouttes d'eau bénite ne changent pas la peau, le sang ni le concept du juif, et les conversions massives, ou individuelles, consenties ou imposées, ont peuplé la France de faux chrétiens et d'exécrables français.

Décidément, comme le disait Drumont, "la naïveté ecclésiastique sera un perpétuel sujet d'émerveillement". Car il est indéniable que l'Eglise en les accueillant, a réchauffé dans son sein de véritables serpents. Leurs baptêmes sont pris très au sérieux, par un clergé fier de nouvelles conquêtes, mais les israélites convertis, eux, ne l'entendent pas ainsi.

Au moyen-âge, la conversion au christianisme fut le seul acte de naturalisation dont les fils d'Israël purent se servir, pour sortir de leur ghetto. Ils en usèrent abondamment, la superstition religieuse étant leur seul moyen d'accès aux places et aux honneurs. Un exemple, entre mille, éclairera de son véritable jour la sincérité de ces conversions. Lorsque la révolution émancipa les juifs, en 1791, ceux des communautés du sud-ouest retournèrent tous, comme un seul homme, à la foi de Moïse, jetant ainsi le masque. Deux siècles et demi de christianisme n'avaient pas converti ces vieilles communautés espagnoles et portugaises, réfugiées sur notre sol pour échapper aux persécutions. D'ailleurs, ces juifs relaps furent les principaux agents de la Terreur, et les juifs d'Avignon et d'ailleurs se distinguèrent particulièrement par leurs actes de barbarie, au cours des sanglantes journées révolutionnaires.

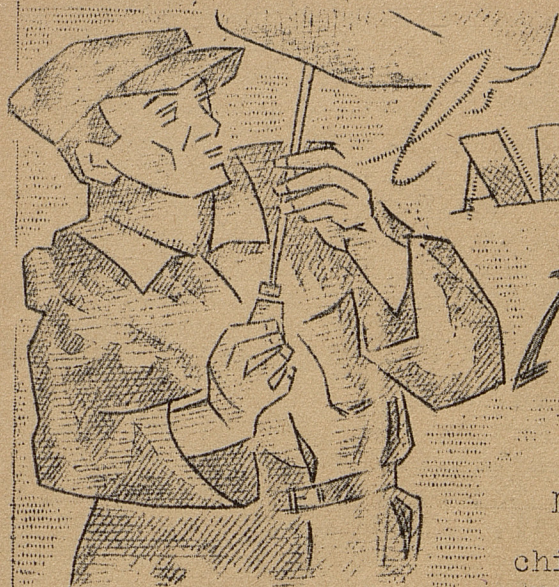
Au XIX et au XXe siècle, fidèles à leur tactique, ils ont estimé nécessaire de combattre l'ennemi du dedans en même temps que du dehors. La pénétration de la juiverie au sein de l'Eglise ne date pas d'aujourd'hui. Au prix des plus subtils arguments ils sont de taille "à convaincre les élus eux-mêmes". Et c'est ainsi que des âmes pieuses se laissent enjuiver à leur insu, en commentant les Saintes Ecritures à la lumière du Talmud.

Cependant, toute la tradition orthodoxe se dresse contre eux. Seuls quelques démocrates-chrétiens attardés, n'ayant pas renoncé à une politique qui leur était chère et servant, je ne sais quels inavouables intérêts, osent s'élever contre des mesures prévoyantes qui n'ont d'autres buts que de combattre les plans infernaux d'Israël. Ne nous laissons pas égarer par un faux sentimentalisme humanitaire, alors qu'il s'agit de sauver le patrimoine national. Il ne faut pas se faire d'illusions. Que de chrétiens atteints par la contagion plus que centenaire, pensent, parlent et agissent en juifs, comme s'ils avaient été baptisés au sécateur, et élevés selon les enseignements du Talmud.

Il s'agit de voir les choses telles qu'elles sont. Il ne saurait être question de persécutions ou de pogroms, mais de mesures préventives qui ont pour but d'arracher des mains juives les destinées de la nation.

Le gouvernement du Maréchal a compris que pour sauver le Pays, il fallait d'abord le purger de tous ses éléments de décomposition et de dégénérescence, à commencer par l'emprise et la corruption juives. A nous de dénoncer l'esprit juif, partout où il se trouve.

Paul d'ARCY.



# ARTISANAT dans la France Nouvelle

Parler de l'artisanat, c'est évoquer le passé, l'heureux temps où la qualité, le fini du produit français lui assuraient une renommée universelle qui consacrait la suprématie économique de notre Pays.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'essor du machinisme et de son corollaire la grande industrie, ont provoqué son déclin, déclin d'autant plus rapide que la révolution de 1789, en supprimant les maîtrises et corporations l'avait laissé sans défense, abandonné à lui-même, comme un corps privé d'ossature.

Mais au XX<sup>ème</sup> siècle, la grande industrie semble présenter les mêmes symptômes morbides que l'artisanat, au siècle précédent. Elle ne peut lutter, avec succès, contre la concurrence de pays mieux favorisés que par des palliatifs pires que le mal tels que tarifs prohibitifs, barrières douanières élevées. Elle n'en connaît pas moins une crise que d'aucuns jugent sans issue.

C'est le mérite et l'honneur du nouveau gouvernement d'avoir compris que le salut n'était pas dans une course à l'abîme, mais dans un franc retour en arrière. Ne pouvant lutter au point de vue quantité, contre des pays aux possibilités indéfinies, la France se devait de chercher dans la qualité, le moyen d'assurer sa place au soleil, avec des chances de la conserver. Devant l'épuisement dû à l'effort factice des vingt dernières années, il a fallu convenir que "l'avenir de la France était dans la restauration de son agriculture et de ses industries de qualité".

Le Gouvernement du Maréchal l'a compris et a redonné à l'artisan la place qui lui revient, dans l'Economie nouvelle.

Il l'a sanctionné, dans les lois générales du 16 août 1940 sur l'organisation professionnelle, et du 4 octobre 1941, dite la Charte du Travail.

L'artisan est un petit producteur; à plus forte raison, faut-il le protéger, l'intégrer dans l'organisation professionnelle. C'est pourquoi, le législateur, dans la loi du 16 août 1940, précise: "Les chefs d'industrie, souvent membres influents des grands trusts, pouvant causer au petit commerce et à l'artisanat un préjudice, il a été jugé indispensable d'associer plus étroitement à l'effort général d'organisation, les représentants de l'artisanat. Décret du 30 avril 1941."

Sa faiblesse étant reconnue, on la protège, tout d'abord en l'intégrant dans l'organisation industrielle. Car si l'artisan occupe une situation spéciale, du fait de la modicité de son entreprise, on ne doit pas aller jusqu'à l'organiser en dehors de la profession. Il faudra donc éviter deux écueils: Créer une cellule interprofessionnelle, ou l'incorporer d'une façon unitaire et uniforme, dans le groupe industriel dont il dépend, sous peine de lui donner un rôle purement passif... La loi du 16 août 40 a prévu ces deux cas, puisqu'elle veut une intégration harmonieuse et souple, en réglementant l'organisation professionnelle.

Elle donne à la Chambre des Métiers un rôle et des pouvoirs essentiels pour l'artisan. Chargée de procéder à la répartition

des matières premières entre ses membres par la création d'un Bureau artisanal des matières premières, elle a pu compter les artisans, les grouper par catégories professionnelles, les organiser par technique de métier. Cette première évolution préalable à la réglementation définitive, c'est le rassemblement des fractions dispersées, c'est le rassemblement autour de leurs Chambres de Métiers, de tous ceux qui, n'ayant plus à craindre le trust ou la démagogie, veulent profiter des bienfaits de l'Ordre Nouveau. Et ce que groupés, les artisans se sentent forts; voyant en outre, dans la loi du 21 mars 1941 sur le crédit artisanal une aide financière et technique, ils acceptent le principe d'une organisation et sont prêts à défendre ces droits, pour l'obtention desquels ils luttent, depuis plus d'un siècle.

Si l'artisan a défendu et défend ses droits économiques, il a le devoir de participer "à la détermination des rapports harmonieux et justes entre patrons, ouvriers, techniciens et artisans. Tel est le but de la loi du 4 octobre 1941, dite "Charte du Travail."

Cette loi, dans l'article 13 lui fixe sa position:

"Les artisans constituent, en principe, une section spéciale des syndicats professionnels. Pour établir une correspondance entre les Chambres de Métiers et les organisations syndicales, les artisans sont répartis au sein des Chambres de Métiers, en sections professionnelles. Ces sections correspondent aux professions, ou groupes de professions ayant donné lieu à la formation des syndicats professionnels.

Une représentation, répondant à leur importance dans la profession, ou le groupe de professions est assurée aux artisans, dans les conseils syndicaux et organismes corporatifs de différents échelons".

Il n'est pas dans notre esprit de traiter de la Charte du Travail, mais d'exposer le sens de la législation actuelle et les transformations apportées au statut artisanal; c'est à dire son autonomie et sa liaison avec l'industrie.

Tout d'abord, l'article 13 précise "les artisans forment des organismes spéciaux". Il est naturel de concevoir, pour eux, une autonomie. En effet, plus encore sur le plan social que sur le plan économique, l'artisanat se différencie de l'industrie. Dans l'organisation d'une usine quelconque, on trouve entre le patron, et l'ouvrier, la réglementation d'atelier, les délégués d'usine, les services sociaux (restaurant, coopératives, assistances sociales, oeuvres diverses). Au contraire, entre le maître artisan et le compagnon, il n'y a rien: le règlement n'est qu'une entente entre deux collaborateurs; les services sociaux, c'est la table familiale, l'intervention de la maîtresse de maison. Bien plus, le maître-artisan lui aussi a besoin de ces services sociaux, de ces coopératives, de ces secours, que la Chambre des Métiers lui accorde dans le cadre de la Mutualité comme dans les cadres du chômage. L'artisan est un patron. Soit. Mais il a des besoins d'ouvrier.

S'il ne doit pas de ce fait, être assimilé, uniformisé aux règlements industriels, il ne doit pas, non plus, former une cellule en dehors de l'ordre normal professionnel. Il ne doit pas refuser à son compagnon, à son apprenti, le bénéfice des lois nouvelles dont profite l'ouvrier d'usine, car se serait la fin du compagnonnage. De même, le maître-artisan ne doit pas être tenu à l'écart des délibérations et propositions prises entre les syndicats patronaux et ouvriers.

Il faudra donc une coordination entre l'industrie et l'artisanat et elle se fera encore par la Chambre des Métiers. Là les artisans formeront un groupe autonome qui trouvera sa place dans



tous les organismes sociaux: d'abord, dans les syndicats, et à ce titre ils seront soumis à toute la discipline et à toutes les attributions prévues par l'article 14, entre autres, "l'étude des questions professionnelles, en vue de la présentation de suggestions corporatives, la recherche mutuelle des solutions à appliquer aux problèmes intéressant leurs propres membres, dans leurs circonscriptions territoriales."

Ainsi, l'artisan par sa Chambre des Métiers, prendra part à la vie sociale, mais il aura un rôle plus grand, plus traditionaliste à remplir: Former des apprentis. Encore ici, il lui faudra l'aide de l'Etat, de son organisme professionnel, puis inter-professionnel. Car si une usine importante peut former, à peu de frais, de très bons spécialistes, l'artisan ne donnera son savoir à l'apprenti qu'avec du temps et ce sera pour lui une autre source de dépense.

Comment se fera cette coordination? C'est le Devenir puisqu'il faut créer un système économique-social, qui ne peut s'élaborer en quelques mois, voire en quelques années. Cette coordination nécessaire se fera au fur et à mesure de l'évolution du système tout entier.

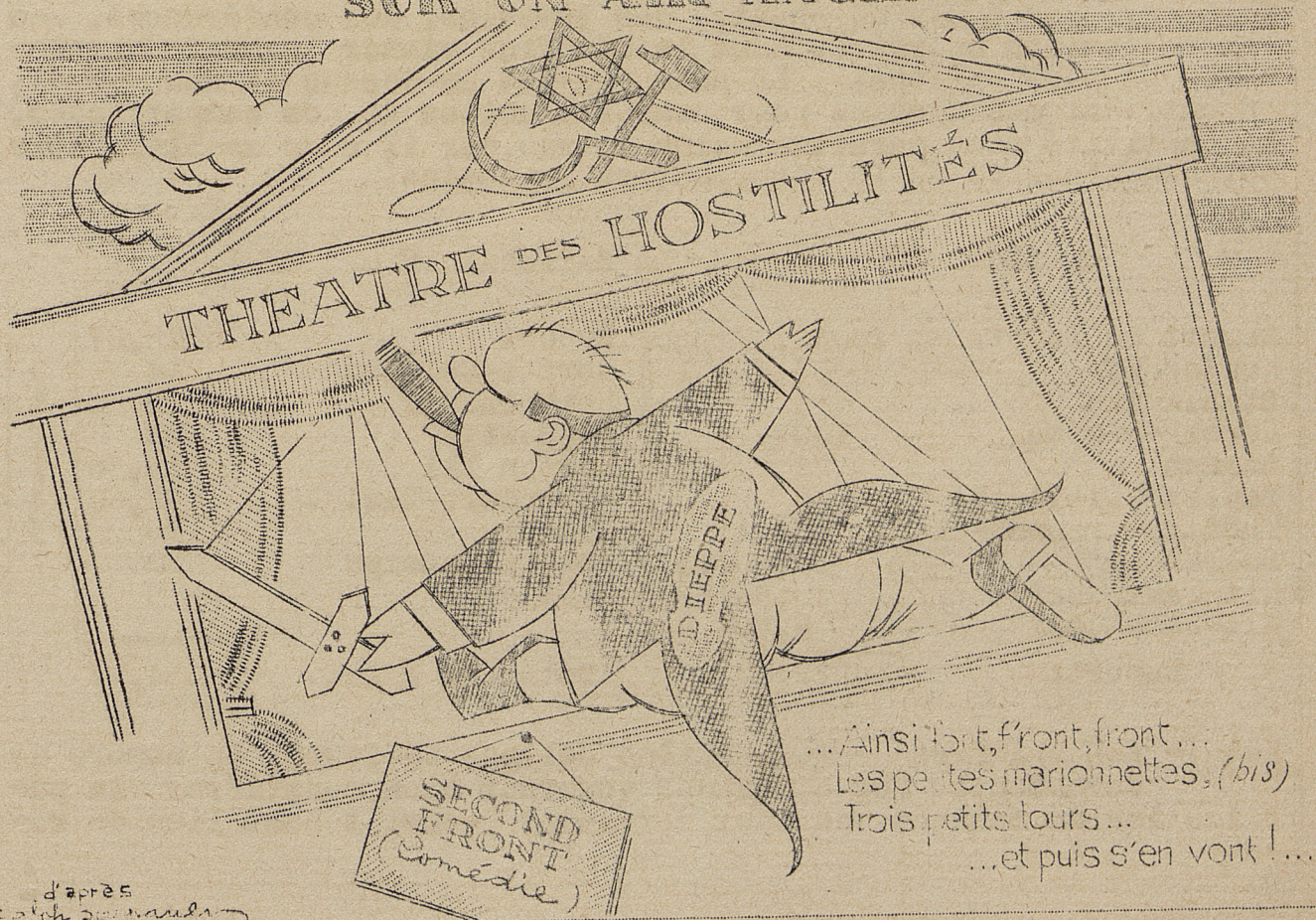
Aidé, tant au point de vue social qu'économique, l'artisan relèvera son niveau social et fournira le maximum d'une production de qualité. Ce sera par cette "communion de l'âme et de la main", qu'il donnera une spiritualité, une vie à ses produits:

"Objets inanimés, avez-vous donc une âme".

Oui, ils en ont une, celle que leur a insufflée leur créateur, c'est à dire le goût du terroir, l'amour du fini, grâce auxquels la France "restaure ses antiques traditions artisanales". Mais pour cela, il faut faire appel aux hommes de bonne volonté, et se rappeler la pensée du grand patriote portugais qu'est le Président Salazar: "Etudier dans le doute, réaliser dans la foi".

Charles VERGEREAU.

### SUR UN AIR ANCIEN



*Pour le* SECOURS NATIONAL  
DU MARÉCHAL,

REFLETS

A l'approche de l'hiver, devant la détresse et la misère que vont connaître, en France, tant de nos compatriotes, nous faisons appel, une fois encore, aux sentiments de solidarité et à la générosité de tous nos camarades pour soulager, autant que nos moyens nous le permettent, le sort de tant de malheureux, de femmes, d'enfants, qui connaîtront, si l'on ne vient à leur aide, le froid et la faim.

M. de la Chapelle, délégué de la Mission Scapini, comme vous le dit, dans ce même numéro, votre Homme de Confiance, ne nous a pas caché la vérité quant à la pénible situation matérielle où se débat notre Pays.

Il est donc plus que jamais nécessaire que les prisonniers malgré la précarité et la dureté de leur condition présente, tournent leurs yeux du côté de ceux qui les attendent et s'émeuvent, devant leurs souffrances. En versant notre obole, nous prouverons que derrière les barbelés, l'union n'a pas été un vain mot et que notre désir n'est pas d'attendre la libération pour nous intéresser au sort de la Patrie. Que tous nos camarades fassent preuve d'esprit d'initiative, qu'ils organisent des représentations théâtrales, des tours de chant, des tombolas, des conférences, des manifestations sportives dont le bénéfice viendra grossir la caisse du Secours National. En nous élevant au-dessus de nous-mêmes, en oubliant nos misères pour penser à celles de nos compatriotes, la captivité nous paraîtra moins lourde, car il nous semblera voir poindre l'aurore de la résurrection française.

P.B.

COLLECTE POUR LE SECOURS NATIONAL DU MARÉCHAL.

Report au 1 sept.	18042,97		Report	18272,87	
Kosten IV	17,40	1	Dorfel-Coloseum	14	3
Stahlwerke	9		Heinersdorf	26	1
Aussig-cinéma	100		Reinowitz	180	2
Strann	22	7	Kosten III	13,50	1
Teplitz-Biblioth.	6		Warnsdorf-Edelg.	32,80	4
Théâtre-Bransch-Platz	15		Radzein	10	3
Bullendorf	13,50	13	Bohmisch-Leipa	80	7
Alt-Paulsdorf	40,50	12	M.Pilorge	5	
Alt-Habendorf	6,50	6			
Report:	18272,87		Total au 1 Oct.	18634,17	

Nota:- Les chiffres de la deuxième colonne indiquent le nombre de versements. Nos camarades voudront bien considérer la publication du montant de leur versement comme tenant lieu de reçu.-

# L'HOMME DE CONFIANCE

## UN DELEGUE DE LA MISSION SCAPINI AU STALAG.

Le 17 septembre, Monsieur de la Chapelle, délégué de la Mission Scapini a visité le camp de Wistritz et le lendemain le kommando de Brück-Hydrierwerk. Au cours de cette visite, il a donné les directives transmises par l'Ambassadeur, au nom du Gouvernement français et écouté les doléances et les vœux présentés au nom des prisonniers français du Stalag.

M. de la Chapelle a tenu à rappeler que la Mission Scapini n'avait pas un pouvoir illimité, représentant un pays vaincu dont la seule attitude possible était de s'en remettre à la générosité du vainqueur. Les prisonniers ne doivent pas oublier que leur condition est toujours régie par les clauses de l'armistice de 1940, qui a liquidé un désastre sans précédent dans notre histoire. Le Gouvernement français, dans les décisions qu'il est amené à prendre doit par sa position, compter avec le Gouvernement allemand. Une telle situation ne doit pas être oubliée pour comprendre le rôle délicat de la Mission Scapini, chargée de défendre les droits des prisonniers français.

Les questions matérielles que j'ai été amené à soumettre à M. de la Chapelle, (Croix-Rouge, habillement, etc.....) ont été examinées avec la plus bienveillante attention, mais sans apporter de grandes modifications aux conditions actuelles.

Je n'ai rien à ajouter, pour l'instant, à ce qui a été publié dans les précédents numéros de "Reflets", relatif aux possibilités de libération des sanitaires ou à l'avancement des sous-officiers de carrière ou aux citations et décorations pour fait de guerre, réponses qui nous avaient été transmises par les services diplomatiques de Berlin.

Nous apportant des nouvelles du Pays, M. de la Chapelle ne nous a pas caché que la France traversait des heures bien pénibles connaissant actuellement la misère et la faim. Heureusement le moral est admirable, et c'est ce moral qui nous sauvera.

La relève permettra à quelques uns d'entre vous de recouvrer une chère liberté et diminuera d'autant le nombre des prisonniers. Mais n'espérez pas l'impossible de la relève, alors qu'il ne s'agit que d'une libération pour trois spécialistes, environ, venant travailler en Allemagne. Faites confiance à votre Gouvernement. Même lorsqu'il est amené à prendre des mesures qui peuvent heurter les sentiments de quelques uns, ne le critiquez pas, car il n'a en vue que l'intérêt national.

Votre devoir est de soutenir fermement le Maréchal et son Chef de gouvernement. Il n'y a pas d'autre chance de salut. On ne vous demande pas de le précéder. On vous demande de le suivre. Lisez-vous, non à ce que racontent les uns ou les autres, mais à ses actes et à ses messages.

M. le Délégué de la Mission Scapini en terminant nous a remis le message suivant, nous demandant de lui assurer la plus large diffusion:

"Le temps est passé des discussions et des divisions. Le destin est trop tragique qui peut condamner la France ou la sauver. Le Maréchal et son Gouvernement luttent pour réparer les fautes de quelques hommes d'un régime défunt. Le 12 juin 1942 à l'occasion d'une réunion où il avait convoqué les chefs de la Légion, et où M. Laval avait fait un exposé de la situation extérieure de la France, le Maréchal a adressé les paroles suivantes aux Légionnaires français:

"Vous avez entendu tout à l'heure M. Laval qui ne vous a rien caché. Il vous a tout dit. Nous étions d'accord pour qu'il vous parle simplement, en toute confiance. J'espère qu'il vous a dit aussi quelques mots de nos rapports. Depuis que M. Laval est au Gouvernement, la confiance vient à lui, motivée non seulement par les propos du Gouvernement, mais par ses actes. Je suis d'ailleurs le premier à donner l'exemple. Il n'y a plus de nuages entre nous. M. Laval a donné sa confiance. En arrivant nous nous sommes serrés la main, et maintenant nous marchons la main dans la main. Quand M. Laval parle, il est d'accord avec moi, comme je suis d'accord avec lui, quand je m'adresse à vous. Il est responsable du gouvernement. Il trace la ligne à suivre. C'est la communion parfaite dans nos idées et dans nos actes. Eh! bien Messieurs, je m'arrête. Vous savez maintenant qu'il y a une entente complète entre M. Laval et moi, une confiance absolue.- (12 juin 1942)

"La discipline exige que les Français se rangent derrière le gouvernement sans réticences. Si chacun prétendait se faire une idée particulière de ce que commande le devoir patriotique, il n'y aurait plus ni patrie, ni nation.

En vous rappelant cette loi sacrée de l'unité de la Patrie ce devoir de discipline, je ne fais que suivre l'exemple de tous les chefs qui ont dirigé la France dans les heures douloureuses." (Message du 7 avril 1941).-

"Il s'agit pour vous, Français, de me suivre, sans arrière-pensée, dans les chemins de l'honneur et de l'intérêt national." (Message du 15 mai 1941).-

L-Armée doit obéir. Vous direz cela à vos camarades. Vous leur ferez comprendre. Vous aurez pour vous aider, votre cœur et votre conscience.

Que pourrais-je ajouter à de si belles paroles qui nous apportent l'aide et l'encouragement nécessaires pour supporter l'épreuve présente. Une voix française est venue au Stalag nous parler au nom du Maréchal, nous donner l'assurance que nous sommes plus que jamais l'objet de sa paternelle sollicitude. Nous n'en avons jamais douté. Tous, dans les heures cruciales que traverse notre pays, vous comprendrez le danger de vous laisser égarer par des propagandes étrangères qui mettent leurs espoirs dans la division des Français, tous vous aurez à cœur de répondre à l'appel qui vous est adressé, au nom du Sauveur de la Patrie, pour que la France vive et retrouve sa place, dans une Europe pacifiée et réconciliée.

André LEFEVRE.

*Je suis sûr que la Révolution Nationale  
triomphera pour le plus grand bien de  
la France, de l'Europe et du monde*

*M. Laval (20-8-41).*

## COMMUNICATIONS DIVERSES

Le 1er novembre, en France comme en Allemagne, la pensée des vivants rejoindra celle des morts. Les cimetières verront défiler une foule émue et recueillie, apportant sur les tombes de chers disparus, quelques fleurs, touchant symbole de l'affection qui ne se dément pas.



Nous aurons à coeur nous prisonniers, de nous associer au geste de la France entière, d'autant que plusieurs de nos camarades, ont trouvé la mort dans l'exil et reposent de leur dernier sommeil, loin des êtres aimés, en terre étrangère. Leurs familles, si douloureusement éprouvées, ne connaîtront même pas la consolation d'aller se recueillir sur leurs tombes et leur douleur n'en sera que plus cruelle.

Il serait donc souhaitable que les Hommes de Confiance des

kommandos obtiennent des Autorités Allemandes dont ils dépendent, l'autorisation d'organiser une courte séance commémorative. Nous ne doutons pas qu'elles ne soient sensibles à cette pieuse pensée. Lorsque le cimetière n'est pas éloigné du kommando, il conviendrait qu'une délégation s'y rende et s'incline quelques minutes sur les tombes de ceux qui nous ont quittés à jamais.

Honorer les morts, c'est aimer les vivants.

### ASSOCIATION FRANCAISE INTERDITE.

Par ordre des Autorités allemandes:

Il est interdit d'adresser des lettres ou des étiquettes bleues à M.G. Wernle, Président de l'Association des Français à l'étranger, à Gannat (Allier). Tous les colis provenant de cette adresse ou du "Comité d'Assistance aux familles des soldats français", 15-16 Cullum Street, London E.C.3 seront renvoyés à l'expéditeur.

### ENVOIS D'ETIQUETTES.

Le Secrétariat particulier du Maréchal nous informe que toute étiquette, pour envoi de colis, adressée au Chef de l'Etat ne serait prise en considération que si elle était apostillée par l'Homme de confiance du Stalag.

Il est rappelé à nos camarades classés nécessiteux qui adressent, tous les mois, une étiquette à l'Homme de Confiance du Stalag, qu'ils doivent la remplir comme une étiquette ordinaire, sauf la partie réservée au destinataire qui doit être laissée en blanc. L'adresse civile doit être inscrite à gauche de l'étiquette près du "Kriegsgefangenenpost".

#### AVIS IMPORTANT.

Il est rappelé à nouveau qu'aucune demande ne doit être adressée à la Mission Scapini. Les Hommes de Confiance de kommandos doivent veiller à ce que cette règle soit observée et transmettre à leur Homme de Confiance de Compagnie toutes les demandes.

#### PROCURATION.

En général, toutes les procurations doivent être certifiées par deux témoins sous-officiers, ou à défaut par un sous-officier et deux autres camarades.

Si aucun sous-officier n'appartient au kommando, la certification sera faite au Stalag par deux sous-officiers.

Ce n'est pas à l'Homme de Confiance du kommando qu'il appartient de légaliser les signatures, mais à l'Homme de Confiance du Stalag.

La procuration, pour être valable, doit être écrite à l'encre.

#### LE COLIS DE NOEL.

Le Général de Corps d'Armée, Secrétaire d'Etat à la Guerre, nous communique l'information suivante:

"A l'occasion de Noel 1941, le Gouvernement du Maréchal avait offert aux familles le chocolat entrant dans la composition du Colis de Noel.

A l'occasion de Noel 1942, le Gouvernement a décidé d'apporter une aide plus importante aux familles en prenant à sa charge la confection d'un colis pour chaque prisonnier qui se trouverait encore en captivité à ce moment là. Ce colis sera d'un poids d'environ 5 kg. Il sera expédié par les oeuvres, au nom des familles qui en feront la demande contre remise d'une étiquette réglementaire.

Les expéditions de ces colis spéciaux de Noel auront lieu du 15 octobre au 10 novembre, afin de parer à l'interruption possible des transports de novembre et de décembre.

Il est possible que par suite d'erreurs, le même prisonnier reçoive plusieurs de ces colis spéciaux de Noel. Je vous serais obligé de bien vouloir donner les instructions nécessaires afin que les colis supplémentaires qui arriveraient ainsi ne soient pas distribués à leurs destinataires. Ces colis devront vous être remis pour être joints à ceux venus par le Secours Collectif."

En conséquence, tout prisonnier a droit à un colis spécial de Noel. Si un second colis de Noel est adressé au même prisonnier il sera confisqué, remis à l'Homme de Confiance du Stalag qui les utilisera 1.- pour servir les camarades dont les familles n'auraient pu faire les démarches nécessaires.

2.- pour venir en aide, plus spécialement aux nécessiteux

de notre stalag, qui, à l'occasion des fêtes de Noël, recevront un colis supplémentaire, provenant de l'Homme de Confiance.

### L'ENTR'AIDÉ AU STALAG.

Compte-rendu du mois de septembre (voir les numéros de "Reflets" 14 et suivants).-

- 1.- Colis en provenance d'oeuvres diverses: 53
- 2.- Colis en provenance du service de la poste:

Perdus	Libérés	Evadés	Décédés	Total
17	4	2	1	24

- 3.- Colis adressés à nos camarades nécessiteux: 217

Récapitulation.- Le total des colis expédiés aux nécessiteux du 1er décembre 41 au 1er octobre 1942 atteint le chiffre de : 2.378.

### PIECES D'IDENTITE.

Il est inutile de solliciter la restitution des papiers d'identité, (permis de conduire, livrets militaires) qui ont pu vous être retirés.

Ces pièces sont tenues en dépôt par les Autorités allemandes et seront renvues en temps utile.

### ACTE DE GENEROSITE.

L'Homme de Confiance du Kommando Rolach-Warnsdorf, tient à remercier ses camarades qui ont contribué au succès de la collecte, organisée au profit de la famille d'un prisonnier nécessiteux, collecte qui a rapporté la somme de 42 RM.

A tous, merci!

### SERVICE DE LA POSTE.

Le service de préparation du courrier à la censure, prie tous nos camarades de tenir compte des observations suivantes:

- 1.- Rédiger lisiblement et complètement les adresses. (destinataire et expéditeur).
- 2.- Sur toute la correspondance à destination de la France seulement, indiquer à droite et en haut Z.O. ou Z.N.O. Ne rien indiquer sur la correspondance destinée aux pays entièrement occu-



pés, notamment pour la Belgique, la mention Z.O. pouvant occasionner le classement du courrier belge avec le courrier français de Z.O. et par conséquent, retarder son acheminement.

3.- Plier les lettres, les cartes et les étiquettes. (Certains kommandos les envoient à la poste empaquetés à plat, ce qui retarde leur départ, car il nous faut les plier avant de les remettre à la censure.)

4.- Ne pas mettre d'étiquettes ou d'accusé de réception dans une lettre, ne pas les joindre à une carte. Ne pas plier ensemble les étiquettes adressées à un même destinataire. Chaque correspondance étant censurée isolément, le service est obligé de les séparer.

5.- Sur les adresses des correspondances rédigées dans une langue autre que la langue officielle du pays de destination, (par exemple, correspondances rédigées en polonais pour la France, en italien pour l'Égypte, en grec pour l'Angleterre), indiquer en bas et à gauche la langue employée (exemple, polonais, italien, grec).

De l'application stricte de ces prescriptions, dépend un acheminement plus rapide du courrier.

#### EN SUSPENS.

Une lettre, sans aucune adresse, ni d'expéditeur, ni de destinataire, provenant de Paris, postée rue Crozatier, destinée à un nommé Marcel, par un de ses amis, nommé Robert.

Une lettre de M. Estève Henri, Saïgon, à Estève Abel.

Une carte, postée Av. d'Orléans, Paris. Aucune adresse. Signée Raymonde.

Une carte, expéditeur M. Passerat, Montrouge. Pas d'adresse ni de destinataire.

Une carte, sans aucune adresse, provenant de Lille, signée Tante Mine, destinée à un nommé Gérard. Allusion à un colis reçu par le prisonnier.

Deux photographies, l'une représentant deux jeunes femmes devant une baie-window, l'autre un couple d'une quarantaine d'années.

#### AUX PRISONNIERS BELGES.

L'Homme de Confiance des Belges communique:

Seront considérés comme nécessaires, les Belges ayant reçu moins de 6 colis dans les trois mois.

PROCURATIONS.-Les Hommes de Confiance français de district sont en possession de projets de procuration destinés aux prisonniers belges, ne possédant pas encore d'ayants-droit légaux ou désirant désigner à ce titre une personne de leur choix.

Felix JABON.

Homme de Confiance des Belges



# L'ÉCONOMIE FUTURE

Notre camarade Stéphane DOUCHE a bien voulu nous donner un résumé de la conférence, "L'économie future", faite le 5 avril 41 par M. Jean MAILLET à la Maison de la Chimie à Paris.

Nous espérons que les lecteurs de "Reflète", trouveront dans cette anticipation jeune et hardie matière à réflexions.

Le Maréchal Pétain, dans son programme de Révolution Nationale, préconise, pour la solution du problème angoissant de notre Économie future, l'application d'un régime absolument différent de celui qui nous régissait avant-guerre.

Sur quoi était basé le principe des répartitions des matières premières et des objets fabriqués? L'étalon-or, sur lequel reposait le système capitaliste. Habités à subir presque inconsciemment cet état de choses, il apparaît à la majorité d'entre nous que le commerce intérieur des nations et les échanges internationaux doivent normalement et logiquement être basés sur ce régime millénaire.

Le Français, vivant en général sur un standard de vie moyen provenant surtout de la richesse naturelle de son pays, se préoccupait peu de rechercher une forme économique nouvelle. D'autres communautés moins favorisées s'en occupaient activement, et elles accordaient leur confiance aux hommes qui leur apportaient l'espoir d'un changement favorable et radical. Quoi de plus naturel, en effet, qu'elles se soient émues de voir certains pays plus privilégiés, gâcher et détruire des produits dont elles manquaient, et dont elles avaient un pressant besoin. Elles ont donc suivi les économistes qui leur faisaient entrevoir enfin, une juste et équitable répartition des richesses du monde.

Certains français clairvoyants dont Jacques Dubois, ont exposé les principes fondamentaux de l'économie dirigée. Mais les profiteurs de l'Ancien Régime ont tout de suite fait appel aux économistes orthodoxes, pour donner la réplique à ces nouveaux champions, qui furent immédiatement traités d'utopistes et de visionnaires. On brouilla les cartes, du mieux possible. Après quoi, le bon public fut confirmé dans son opinion que le problème était complexe, et l'économie politique une science très hermétique. Les partisans du libéralisme économique furent, il faut bien le dire, appuyés dans leur thèse, par une crise sans précédent qui ne pouvait manquer de se produire par suite de la gestion des grands trusts modernes, et ils nous démontrèrent ainsi que du machinisme outrancier du XIXème siècle découle automatiquement le chômage, que pour soutenir les intérêts des producteurs, la destruction des produits excédentaires était indispensable, que pour augmenter le pouvoir d'achat des masses, il fallait dévaluer le franc et qu'enfin, pour mettre un terme à nos misères, la meilleure solution était encore de faire la guerre aux États totalitaires.

La cause étant entendue et les résultats obtenus, nous sommes forcés de constater qu'il aurait été peut-être préférable d'opter pour des solutions quelques peu différentes.

Étant donné que le but principal de toute société humaine

est de produire au maximum, afin d'avoir le plus possible à se partager et voyant que le progrès scientifique tend à nous faciliter ce maximum de production, nous nous bornerons à constater qu'à la révolution technique sensationnelle du siècle dernier, et du début du nôtre, devait correspondre une révolution sociale et politique simultanée qui n'a pas eu lieu.

D'où vient la période trouble que nous traversons? De ce que notre régime économique est conçu pour répartir ce qui est rare et ne peut distribuer ce qui est abondant. Pourquoi? Parce qu'en régime libéral, la production ne se contente pas de créer les produits, elle fournit encore les revenus qui servent à les acheter. L'intérêt de la Production étant de faire baisser les prix de revient, pour lutter contre la concurrence, elle abaisse ses frais généraux, donc le salaire de sa main d'oeuvre, et recherche l'emploi intensif de la machine outil qui tend à supprimer cette main d'oeuvre, d'où le chômage.

Voici quelques chiffres:

De 1914 à 1934, l'homme a multiplié sa puissance par 10 en utilisant au maximum les formes hautes de l'énergie: charbon, pétrole, électricité, etc. D'où les progrès réalisés.

Prenons l'agriculture. Travaillant à la faux, un homme coupe 3 ares à l'heure; avec une faucheuse à moteur, 1ha. à l'heure, soit 30 fois plus. Sur une faneuse, un ouvrier en remplace 20. Les moissonneuses-lieuses ont multiplié le rendement par 30, les moissonneuses-lieuses-batteuses par 160.

Une autre forme du progrès technique, ce sont les engrais:

En 1914, la récolte moyenne de blé en France était de neuf quintaux à Ha. Elle est aujourd'hui de 16 quintaux. Lorsqu'on veut s'en donner la peine, les chiffres de 40 à 50 quintaux sont courants.

Dans le bâtiment, la fabrication du béton se faisait, il y a quelques années encore, sur la base d'un mètre cube par jour et par homme; aujourd'hui, 137 M3 par jour et par homme. Pour les briques, 450 par jour, quand elles sont faites à la main, 49.000, à la machine.

Dans l'industrie proprement dite, une automobile demandait en 1904, 1291 heures d'ouvriers; en 1936, 67 seulement. Une paire de chaussures représentait en 1890, 12 heures de travail, en 1934, une heure. Dans le textile, les derniers métiers à tricot fonctionnent à une cadence de 480.000 mailles à la minute.

Nous abrégeons les exemples qui abondent par milliers.

Nous assistons depuis 10 ans, en face de richesses sans cesse croissantes, au développement d'une misère sans cesse plus grande. C'est donc le paradoxe de la misère dans l'abondance, parce que le volume de la production croît en même temps que le chômage.

Il appartient donc, de toute urgence, d'adapter nos conditions d'existence, nos lois, nos coutumes, à la marche croissante du progrès. Notre vieux régime capitaliste et libéral a vécu. Les plus larges perspectives nous sont ouvertes par l'utilisation raisonnée de la technique moderne. Sachons en profiter. Seul l'Etat, parce qu'il est le représentant unique de la collectivité, doit avoir le soin de distribuer ces richesses.

Mais, comme nous devons également faire profiter ou jouir des ressources des pays étrangers, l'on prévoit la suppression des barrières douanières et une franche collaboration des états européens. Finie alors la misère des classes dites prolétariennes: finie l'épée de Damoclès de la guerre, suspendue sur nos têtes bourrées de propagande cherchant à nous dresser les uns contre les autres. Nous voyons déjà les épaules se hausser et le sourire ironique de quelques uns. Voici encore des utopistes, allez-vous dire.

Les utopistes sont ceux qui nous prêchent la grande pénitence alors que le monde regorge de richesses; ce sont ceux qui parlent de crise, alors que nous pouvons vivre les plus beaux moments de l'humanité et que nous assistons hébétés à l'aboutissement des efforts accomplis par des milliers de générations qui se sont succédées sur terre. Elles nous ont légué ce prodigieux outillage, dont nous n'osons nous servir que pour des buts de guerre, donc pour distribuer la mort, alors qu'il permet de distribuer largement la vie.

Voici en retour, ce que les nouveaux économistes nous proposent:

1.- Il faut que toute la production des choses utiles aux hommes, devienne une fonction sociale.

2.- Le travail humain encore nécessaire doit être fourni par tous les citoyens, accomplissant à tour de rôle ce service social.

3.- La monnaie, cessant d'être gagée sur l'or, doit être gagée sur les produits obtenus par le travail humain conjugué avec celui des machines; c'est à dire sur la production tout entière. D'où la création d'un institut central d'émission d'une monnaie comparable, par son emploi, à nos tickets d'alimentation actuels, avec cette heureuse différence qu'ils seront abondants, d'un seul type et anonymes. Cette monnaie, perdant sa valeur, ne pourra être capitalisée.

4.- Cette monnaie doit être distribuée à toute la population, de façon à ce que la production puisse passer intégralement à la consommation. La nouvelle formule de répartition des richesses devient: à chacun selon ses besoins, dans la mesure où la production sociale le permet.

Finie donc l'exploitation de l'homme par l'homme et ses conséquences: misère, taudis, prostitution, criminalité, etc... Plus de misère cotoyant un luxe tapageur.

Cette solution proposée au monde entier suppose l'entente des Etats Européens, qui avec les possessions coloniales de chacun formeraient ce fameux bloc eurafricain qui est capable de produire et de se suffire à lui-même. La collaboration, vue sous l'angle économique, prend ses véritables proportions et elle se fera, parce que ce ne sera pas "une collaboration de trusts et de cartels", mais la collaboration socialiste des peuples d'Europe.

Notre conclusion? Suivre sans réticence le Maréchal Pétain dans cette voie nouvelle où il nous convie, par sa Révolution Nationale.

---

#### Du "NOUVEAU JOURNAL"

Etre révolutionnaire, c'est comprendre, choisir, participer, se battre, construire dans le souci constant du pays à redresser.

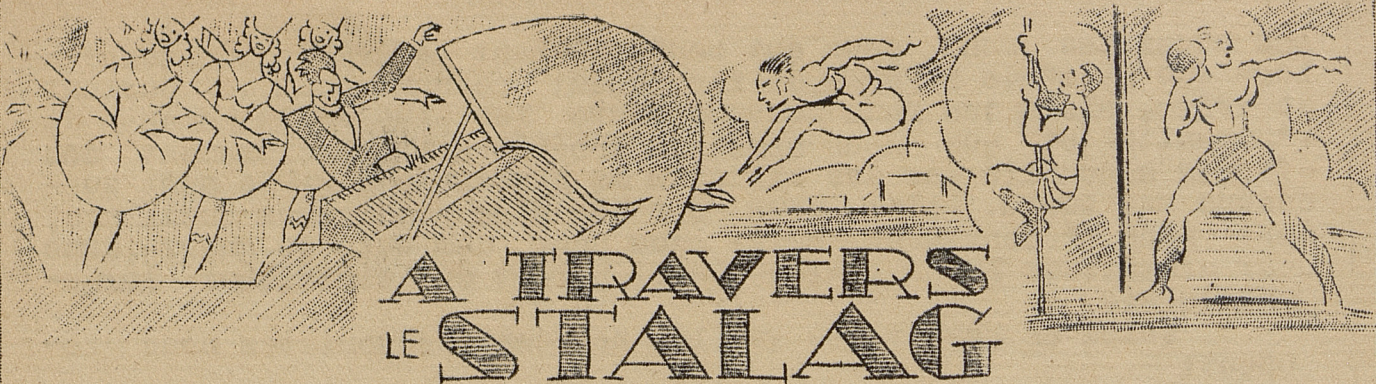
Etre attentiste, c'est dissimuler, calomnier, ne rien faire et savoir de quel côté le vent tourne pour se jeter dans les bras du vainqueur quel qu'il soit.

Etre révolutionnaire, c'est jouer franc-jeu, prendre ses risques pour une idée, pour un idéal.

Etre attentiste, c'est miser sournoisement sur tous les tableaux pour gagner à tous les coups.

On objectera: Etre révolutionnaire, c'est être traître... nous connaissons la chanson!

Alors, les patriotes, ce sont tous les zazous en veston-sac les donzelles à claquettes, les Levys avec ou sans étoile jaune, les accapareurs, les fermiers rapaces et les abatteurs clandestins.



UNE OPERETTE-BOUFFE A BRUX-HYDRIERWERK.

Décidément, tous les genres auront été essayés à Brûx-Hydrierwerk : Drames, comédies, et revues. Mais il manquait encore quelque chose. Cette lacune est maintenant comblée avec "Pénélope" "Pénélope" opérette-bouffe dont le livret a été écrit par le chansonnier de la troupe Roger Koller en collaboration avec Louis Chambaretaud et dont la musique tour à tour syncopée et mélodieuse est l'oeuvre du compositeur et virtuose Léon Ferrer nous a transportés, trois actes durant dans le domaine de la fantaisie.

Pénélope, prototype de la femme fidèle par excellence, dans l'attente de son royal époux, n'est-ce pas là pour prisonniers, un sujet idéal?

L'anachronisme des répliques modernes dans une ambiance du XIIème siècle avant J.C, n'était-ce pas là le rire assuré? Les librettistes, sans trop se soucier du poète Homère, ont traité avec la liberté que l'on devine, l'épisode où Ulysse est prisonnier des Cyclopes. De cette transposition, que d'effets scéniques heureux et amusants!

Gros succès au sein du kommando dont le public suit avec beaucoup d'assuidité les spectacles. Trois kommandos qui avaient été invités, sont venus confirmer par leurs applaudissements les espoirs que les dévoués organisateurs avaient placés dans cette originale représentation.

Oeuvre écrite par des prisonniers, musique composée par un prisonnier, interprétation assurée par des prisonniers et tout cela, pour leurs camarades, voilà qui démontre éloquemment, qu'initiative est un mot bien français, même à l'étranger. Il est seulement dommage que les manifestations artistiques de Brûx-Hydrierwerk ne puissent être suivies par un nombre plus important de nos camarades.

Zèle magnifique d'une équipe guidée d'une main sûre par Robert Malès de l'Odéon, dont la ténacité et la foi ont su donner l'impulsion et le dynamisme nécessaires à sa troupe.

Travailler, consacrer ses efforts à relever le moral souvent bien bas de malheureux tourmentés par la captivité, rire et faire rire quand on n'en a pas soi-même envie, voilà la tâche ingrate de nos animateurs... Paillasse ne se fut pas trouvé déplacé, dans ces petits théâtres, derrière les barbelés.

Oublier, faire oublier, espérer, faire espérer... n'est-ce pas un bel idéal, que se sont assignés des hommes de bonne volonté dénués de tout cabotinage et s'efforçant de faciliter les évasions... spirituelles... entendons-nous, de nos compatriotes trop naturellement enclins au "cafard".

Bravo à tous les membres de la troupe de Brûx qui par leur travail, et leurs talents veulent que l'esprit français soit autre chose qu'un vain mot disparu un jour de juin 1940.

EN PASSANT.

## LE THEATRE A BRAMSCH-PLATZ.

Excellente soirée au Bramsch-Polies, ai-je écrit dans mon journal de prisonnier. En effet, cette manifestation artistique des plus réussies, grâce au dévouement et à la bonne volonté de tous, a accompli le miracle de nous faire oublier pendant quelques heures notre misère présente.

Oui, dans cette salle flottait un peu d'air de France, un peu de cette gaieté rabelaisienne dont le Français ne se départit jamais, même dans les moments les plus tragiques et ce n'est pas sans une légère émotion que nous avons écouté l'orchestre préluder et attaquer les airs familiers, évocateurs d'heureux souvenirs, sous la baguette de notre sympathique Homme de Confiance, David, toujours dévoué, toujours sur la brèche.

Le mérite de l'organisation théâtrale proprement dite revient à Gazlan et à Villa qui ont réussi le tour de force de nous présenter un spectacle varié et attrayant, ne disposant cependant que de moyens de fortune, et des quelques heures de loisirs que nos camarades, après le travail, consacrent aux répétitions.

L'effort déployé a eu sa légitime récompense dans le succès obtenu.

Nous devons mentionner les noms de Fouchy, Boulland, Crulis tous très acclamés, les chanteurs Camus et Morel, le prestigiateur Alzérat qui tinrent sous le charme un public enthousiaste, ainsi que les brillants gymnastes Bose, Garcault, Arvert. Disons, pour terminer que c'est notre camarade Charpentier qui présentait avec beaucoup de brio, les différents numéros du programme et que les décors étaient signés Petit.

En résumé, nous ne formons qu'un souhait: que la "prochaine" vienne et vienne vite.

L'INDISCRET.

## MANIFESTATION ARTISTIQUE A TRIEBSCHITZ.

Comme beaucoup de kommandos, celui de Triebtschitz 1 (qui compte plus de 600 prisonniers français), possède son groupe artistique, "Le théâtre des Deux Masques", qui donne de très belles représentations. Le programme du 2 août 1942, mis sur pied avec un soin tout particulier, mérite une mention spéciale.

Bien avant le lever du rideau, il n'y a plus une place disponible dans la salle où l'on remarque la présence de Georges Ondel, notre Homme de Confiance de district, dont l'activité et le dévouement sont légendaires. A ses côtés, notre aumônier, le chef d'orchestre de Komotau, et les Autorités allemandes du Kommando qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.

C'est par une comédie en un acte d'Alfred Gerhi "Une bonne soirée", du répertoire du Palais Royal que débute le spectacle. Trois quarts d'heure durant, nos camarades Pieruci, Rota, Pugeault et Dijaud déchainent les rires et les bravos par leur interprétation parfaite.

La séance continue par "La fête au village", scène inédite dont l'action se déroule en 1902 dans une petite commune auvergnate. Deux scènes "L'inauguration de la rosière et le couronnement de l'urinoir public" déchainent le fou-rire. Danses anciennes, polkas, mazurkas, quadrilles des lanciers donnent une note pittoresque de couleur locale et créent l'ambiance. Il faut biffer le défilé final. Véritable gageure, une trentaine de personnages évoluent sur scène, on nous excusera, de ce fait de ne pouvoir citer les noms de tous ceux qui contribuèrent au succès de la pièce.

La deuxième partie est une réalisation Pierre Arène: "L'heure enchantée" qui nous permet d'apprécier sur scène notre orches-

tre dans un décor original dû à Meunier et Bordelais. Bravo Arène! Tour à tour, nous sommes charmés par des airs de jazz, par le baryton Biget qui nous donne de l'inédit avec une chanson dont la musique est de Thirot et les paroles de Meunier dit Mimile. Le jazz nous reprend et nous amène en Asie avec "Hindoudtan", en Chine avec "Les trois Mandarins", à Vienne avec "Le beau Danube bleu". La chorégraphie elle-même est à l'honneur avec la "danseuse" Lebreton, très appréciée.

"La Montée vers le Swing" qui termine cette brillante soirée, obtient une ovation indescriptible, quand apparaît le couple zazou, lui Jean Vallois, elle Guy Raynaud.

Il est bien près de minuit, quand Arène commande la "finale", nouvelle oeuvre de Thirot, et c'est dans un véritable triomphe, au milieu d'applaudissements sans fin que le rideau s'abaisse, une dernière fois.

CHARGEBOEUF.

#### LE THEATRE AU BORAX-WERKE

Il est, je crois, inutile de donner une analyse de la dernière pièce de Paul Courquet "Le Contrôleur des Mouvements de Clientèle". Il suffit de lire l'article paru dans "L'Oeuvre", sous la signature de G. de la Fouchardière, pour imaginer ce que l'auteur a pu tirer de cocasse de la situation de ce malheureux fonctionnaire chargé de vérifier les allées et venues dans les cabarets de nuit plus ou moins louches.

Cette comédie en deux actes fut fort bien enlevée: et d'un bout à l'autre entraîna les rires. On parle souvent dans le jargon théâtre de rôles en or. Celui de Bicheron le fut. Tout le mérite lui en revient. Dans le rôle de M. Plume, il a campé un juge de province inoubliable, timide et nigaud à souhait. Qu'il soit remercié, car la pièce dut une grande partie de son succès à sa magnifique composition.

A ses côtés, Courquet, dans le rôle de M. Ponce, le Contrôleur, personnifie à merveille le drôle de bonhomme, qui dissimule sous des allures froides, un tempérament amoureux n'aspirant qu'à s'extérioriser. Crignon fut une maîtresse de maison accomplie, tandis que Bergognoux et Lachaume nous donnèrent l'illusion des poupées de Montmartre. Tous, Plé, Rousseau et Chahou contribuèrent au succès de cette soirée à laquelle l'orchestre, sous la direction de Simier avait prêté son concours, à la grande satisfaction d'un public bienveillant qui apprécie pleinement l'effort et le dévouement de camarades dont la captivité aura eu ce résultat inattendu: Révéler leur violon d'Ingres.

Jean-Louis SAVOYE.

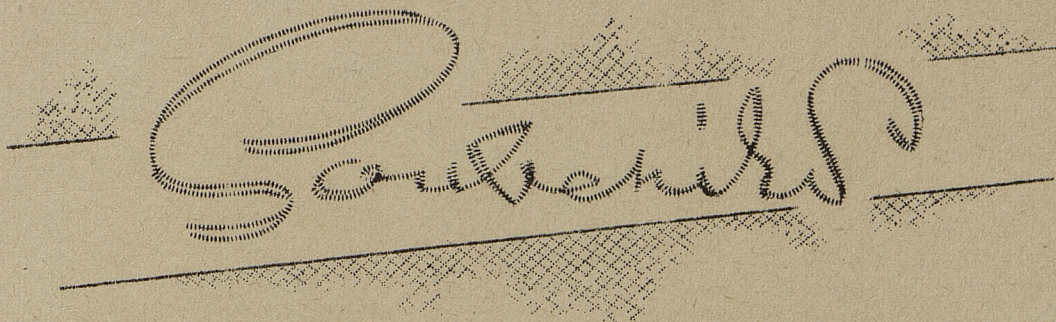
#### LE RUGBY A BRUX-HYDRIERWERK

Notre terrain dur et parsemé de cailloux, ne se prête pas aux évolutions du sport violent qu'est le rugby.

Cependant une section s'est formée qui, sous l'impulsion de notre camarade Tuquet a réussi à mettre sur pied deux équipes pratiquant un jeu alerte et agréable. L'arrière Tuquet, les trois-quarts Lalande, Dalsiet, Plaziat, le demi-d'ouverture Liévaux, les avants Rable, Lsmard, Batistan, Herail, Leslandes en sont les meilleurs éléments.

Jouant constamment sur terrain adverse, une sélection a battu le Kommando de Tschausch par 11 à 6, puis une formation du Camp 27 par 6 à 3.

Charles PATOL.



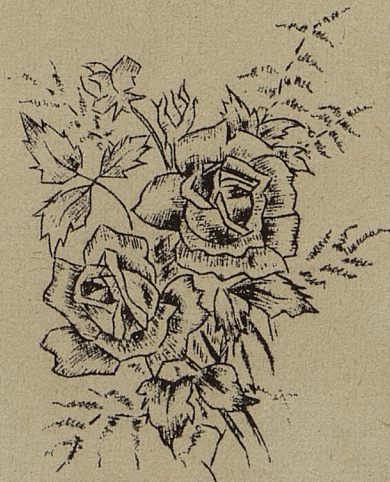
Les souvenirs pour moi sont des rêves charmants  
Qui dorment dans mon coeur captifs comme leur Maître  
Tantôt doux et joyeux, tristes ou caressants  
Ils me parlent toujours de Toi qui les fit naître.

Ce passé tout d'amour et de parfums grisants  
Je le revis la nuit en des heures troublantes;  
Tes cheveux sont plus noirs, tes yeux plus séduisants  
Tes baisers plus fiévreux et tes deux mains tremblantes.

Les souvenirs pour moi, sont très souvent méchants  
Ils dorment dans mon coeur, captifs comme leur Maître  
Ils viennent me troubler durant de longs instants  
Et s'envolent soudain sans se faire connaître

Les souvenirs pour toi sont un jour de printemps  
Le ciel n'est plus très bleu, il manque bien des choses.  
Mais nos petits pour Toi enluminent le temps,  
Le jardinier n'est plus, mais il reste les roses.

Gilbert RUDIE.





Octobre 1942